DLP -6-7-84392030

Avertissements agricoles

PUBLICATION PÉRIODIQUE
ABONNEMENT ANNUEL

Régisseur de Recettes de la DDA
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 4 - 28 JUIN 1984

EDITION DU LIMOUXIN

(rédigée en collaboration avec les techniciens de la CAVALE, du Syndicat de Défense du Crû et du SIVAM)

OIDIUM :

Après floraison, nous abordons une phase de grande sensibilité de la vigne vis-à-vis de cette maladie. **Vous devez absolument respecter** les cadences d'application propres à chaque famille de produits : 8 à 12 jours pour les soufres micronisés mouillables, 14 jours pour les spécialités suivantes : Rubigan, Bayleton, Vigil, Topaze, Trimidal, Denarin, Saprol.

Vous pouvez réaliser un poudrage à l'aide de soufre en poudre (intéressant au moment de la floraison).

N'oubliez pas qu'après la floraison, vous devez changer de dose pour certaines spécialités (celles utilisables tous les 14 jours - voir notice d'emploi sur l'emballage).

Même en l'absence visuelle d'oïdium, **respectez** cadence et doses et **soignez** l'application quelque soit la solution choisie.

ooo0ooo

NOTE :

Les jaunissements constatés sur certaines parcelles sont dues à la croissance très active de la vigne pendant cette période.

Nous vous tiendrons régulièrement informés du risque Botrytis sur Mauzac au fur et à mesure des prévisions.

Tirage du 28 juin 1984 - 250 exemplaires

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
EDITION DE LA STATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Maison de l'Agriculture - Bâtiment 5, Place Chaptal
34076 MONTPELLIER CEDEX - Tél. (67) 92.41.42



Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Le Directeur, M. FREYDIER - N° d'inscription 531 AD

P 36